Image not found or type unknown

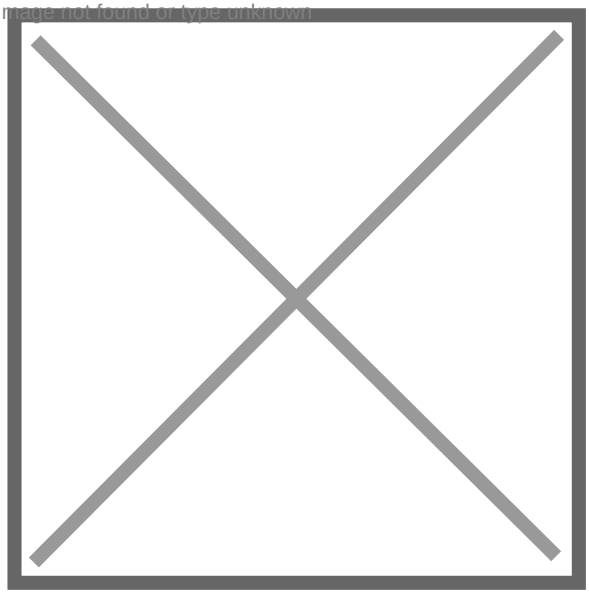

Succession delais du contrat de revelation

Par **epitout**, le **20/08/2013** à **20:39**

bonjour
depuis un an une succession est ouverte pour le deces de ma cousine il y a 4 neveux et nieces .le notaire qui a fait il y a 10 ans la succession entre mon oncle est ma cousine c 'est apercu(seulement apres 10 ans) qu il y avait une adoption simple avec ma tante decedée avant mon oncle
donc il fait appel a une agence de genealogie qui retrouve 3 autres beneficaires dont un a l etranger qui ne donne pas signe de vie les 2 autres ne veulent rien savoir non plus donc evidement le cabinet de genealogie a tout revelé de l heritage pour les faire plier mais toujours pas de nouvelles au bout de 6 mois et les genealogistes ne veulent rien dire seulement que c est leur heritage que cela ne nous regarde pas
y a t il un moyen pour faire avancer ce dossier faut il passer par la chambre des notaires car le notaire aurait pu se rendre compte avant de l adoption simple surtout qu il c est occupé de 2 successions tant et oncle avant et que faire pour le cabinet de genealogie
je vous remercie pour vos reponses cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés